
Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDA – Commission tenue le mercredi 1^{er} juin 2011 à 19 h 30 à l'école Les Compagnons-de-Cartier de la Commission scolaire des Découvreurs

Présences

Représentants des parents

| | |
|----------------------|------------------|
| Claudia Hamel | Maryse Girard |
| Lucie Latour | Pauline Ratté |
| Marie-France Dionne | Émilie Villemure |
| André Milhomme | René Chamberland |
| Antoinette Alexandre | Johanne Kirouac |
| Chantal Audet | Louise Cloutier |
| Isabelle Leclerc | Richard Pouliot |

Représentante des organismes

Karine Lévesque

Représentante des professionnels

Dominique Roy

Représentant du personnel de soutien

Annie Lavoie

Représentante du personnel de direction des écoles

Natalie Blais

Représentant de la direction

Alain St-Pierre

Personne-ressource

Paule Mercier

Absences

Représentants des enseignants

Éric Cantin
Francine Raymond

Ordre du jour

1. *Accueil*
2. *Intervention du public*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal du 4 mai 2011*
5. *Suivi au procès-verbal du 4 mai 2011*
 - 5.1 *Colloque de l'AQIS – retour*
 - 5.2 *Suivi sur l'allocation des ressources*
 - 5.3
6. *Mot de la présidente*
7. *Retour de la représentante au Comité de parents*
8. *Indicateurs du plan stratégique*
9. *Projets vécus dans nos écoles*
 - 9.1 *Projet dysphasie au secondaire*
 - 9.2 *Projet école primaire*
10. *Thèmes de la conférence d'automne*
11. *Ententes de scolarisation*
12. *Date de la prochaine rencontre*
13. *Autres points:*
 - 13.1 : *ajout du point : les répercussions des coupures du MEIS*

1. ACCUEIL

Claudia Hamel souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, elle déclare l'ouverture de la rencontre.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Pauline Ratté et appuyée par Richard Pouliot.

Le sujet suivant est ajouté au point 13.1 : Répercussions des coupures sur les services EHDAA.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2011

L'adoption du procès-verbal est proposée par André Milhomme, appuyée par Lucie Latour.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2011

5.1 Colloque de l'AQIS – Retour

Ce point est reporté.

5.2 Suivi sur l'allocation des ressources :

Alain St-Pierre donne l'état de la situation et réitère le fait que la Commission scolaire a été capable de maintenir les budgets dédiés aux services des élèves HDAA. L'augmentation du nombre de classes multiâges et l'ouverture de deux classes TED au primaire ont permis de maintenir l'équilibre budgétaire de l'organisation scolaire ce qui a fait qu'aucun argent n'a été récupéré des budgets EHDAA pour répondre à la coupure du MELS.

Johanne Kirouak insiste sur le fait que le comité doit prendre position et apporter son support aux demandes que la Commission scolaire pourrait faire au MELS.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Claudia Hamel indique qu'elle est heureuse de travailler avec le comité.

7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Johanne Kirouak donne les grandes lignes du discours de monsieur Alain Fortier, président de la commission scolaire, sur les impacts des coupures dans la structure administrative de la commission scolaire.

Johanne Kirouak suggère que cette présentation soit faite auprès des membres du comité lors d'une rencontre de novembre. Dans la même veine que madame Claudia Hamel, madame Kirouak précise son appréciation envers le comité EHDAA, elle demeure convaincue du dynamisme du comité et que ce dernier fait bouger les choses.

Claudia Hamel se questionne sur le fait que l'intégration d'élèves HDAA peut entraîner le transfert d'élèves du régulier. Elle constate qu'il y a un impact sur les familles d'élèves du régulier qui pourraient se retrouver dans plus d'une école. D'autres membres du comité partagent également cette préoccupation.

8. INDICATEURS DU PLAN STRATÉGIQUE

Paule Mercier explique les deux questionnaires qui accompagnent le document *Suivi au plan d'intervention et à la convention de partenariat*. Les questionnaires et les réponses seront traités en toute confidentialité.

Émilie Villemure suggère qu'une ligne commentaire soit ajoutée au questionnaire afin de pouvoir partager les stratégies gagnantes. Ceci pourrait faire partie de la deuxième année de cueillette de données. Madame Cloutier suggère que l'année 2010-2011 soit intégrée à la question de base. Les autres commentaires ne seraient pas inclus cette année puisque les ressources disponibles pour traiter l'information ne sont pas suffisantes.

Ce questionnaire se veut une première lecture du niveau de satisfaction. Les années suivantes pourront servir à ajuster les actions posées et à réajuster les pratiques.

Le questionnaire destiné aux intervenants servira à vérifier si les perceptions de l'école et celles de la famille se rencontrent ou non.

9. PROJETS VÉCUS DANS NOS ÉCOLES

9.1 Projet dysphasie au secondaire

9.2 Projet-école primaire

Ces points sont traités lors d'une prochaine rencontre.

10. THÈMES DE LA CONFÉRENCE D'AUTOMNE

Un tableau présentant des thèmes possibles avec les coûts associés est déposé. Les conférences sont brièvement expliquées. L'intérêt pour la formation d'Égide Royer est partagé. Il semble que cette formation puisse s'adresser plutôt aux enseignants.

Les conférences *Affirmation 101* et *L'intégration sensorielle* sont retenues par l'ensemble des membres du comité. Considérant les coûts raisonnables de ces deux conférences et les budgets disponibles, ces deux conférences pourraient avoir lieu à l'automne. L'éducation des garçons en difficulté sera retenue pour une prochaine année. Paule Mercier fera les réservations et confirmera le tout à la prochaine rencontre.

11. ENTENTES DE SCOLARISATION

Alain St-Pierre commente le document sur les ententes de scolarisation. L'avis du comité sera recueilli en septembre. Paule Mercier revoit les différentes vocations des écoles hors commission à mandats régionaux.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La dernière rencontre de ce présent comité aura lieu en début d'année scolaire. Alain St-Pierre propose aux membres qu'elle se tienne le 21 septembre 2011.

13. AUTRES POINTS

13.1 : Classes TED au primaire :

Implantation dès septembre 2011 de deux classes TED au primaire à l'école Les Primevères (1-2-3^e et 4-5-6^e). Le but de ces classes est d'abord la réintégration des élèves dans les classes régulières une fois la situation sous contrôle (mais pas en cours d'année).

La réponse des parents est favorable au développement de ce projet. Il y aura un maximum de sept élèves par classe. Les cas des élèves ayant de grandes difficultés en classe régulière seront privilégiés. Une intégration partielle sera possible dans certains cas. La réintégration en cours d'année ne semble pas une option pour le moment, mais sera considérée si le besoin est présent et selon l'étude de cas.

13.2 Ajustement récurant négatif

Suite aux commentaires exprimés par Madame Kirouac en début de rencontre, les membres du comité conviennent de la résolution suivante :

Résolution C.C.EHDAA – 010611-1

Suite aux discussions concernant le nouvel ajustement récurrent négatif demandé aux Commissions scolaires par le MELS, il est proposé par Johanne Kirouac, appuyée par Maryse Girard, d'acheminer à la Commission scolaire la recommandation qui suit.

Le comité EHDAA-Commission demande au Conseil des commissaires d'utiliser les moyens qu'il jugera nécessaires et suffisants pour dénoncer l'ajustement récurrent négatif imposé aux Commissions scolaires pour 2011-2012. Les membres du comité sont également disponibles pour supporter ou réaliser les actions qui seront retenues.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Claudia Hamel propose la levée de l'assemblée à 21 h 40.

Claudia Hamel, présidente

Natalie Blais, secrétaire